



## **LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

### **Pour que les salariés puissent s'exprimer et soient entendus**

#### **Le problème...**

L'actualité internationale (USA) vient de nous démontrer brutalement que lorsque les "élites" provoquent les déceptions du Peuple à force de promesses non tenues, les citoyens peuvent par désespoir se tourner vers les extrêmes qui se drapent dans leur "virginité" pour faire croire qu'ils incarnent le changement attendu.

Dans le notariat une abstention de plus de 81 % au scrutin CRPCEN doit nous interpeller car elle peut signifier que les salariés ne croient plus en leurs représentants. Et ce phénomène peut être accentué à la lecture du Lien Social (octobre 2016) qui informe de mesures réduisant la qualité de service et contient un appel à la remise en cause des droits acquis des salariés, inacceptable pour la CGT-notariat, et source de déception pour lesdits salariés.

On ne doit pas jeter la pierre aux classes populaires et moyennes auxquelles on assène une soi-disant impossibilité de financer notre modèle social, alors qu'elles voient se creuser scandaleusement les inégalités sociales et constatent que les riches sont de plus en plus riches (patrons du CAC 40 : + 20 % cette année).

On doit, au contraire, agir pour qu'elles ne soient pas laissées au bord du chemin et pour que leur soit donnée la possibilité d'être acteurs de leur devenir, en leur permettant de peser sur les décisions qui les concernent, autrement que par les scrutins électoraux qui ne suffisent plus.

C'est impératif pour permettre l'espérance et la confiance.

#### **...la solution : la démarche participative**

**A l'initiative de la CGT-notariat**, le projet de démarche participative a été proposé par l'UNION POUR LA CRPCEN lors du scrutin 2016 à la CRPCEN, afin que ces élections ne soient pas un chèque en blanc pour 5 ans.

Le concept, inspiré de la démocratie participative, permet de "revitaliser la démocratie" en donnant aux salariés les moyens de débattre et exprimer leur avis. C'est un mode de gouvernance constituant une clé essentielle de la cohésion sociale, donc de la paix sociale. Il permet aussi de meilleurs débats pour de meilleures solutions, sans remettre en cause le rôle des élus ni celui des organisations syndicales.

**C'est le seul moyen pour que les citoyens retrouvent confiance dans notre système démocratique et ne se laissent pas abuser par les discours démagogiques.**

#### **Ce projet doit être mis en œuvre dans le notariat**

Il est indispensable pour redonner espoir à tous ceux qui se sentent exclus ou ignorés et perdent confiance.

Pourtant on ne sent pas actuellement une vraie dynamique chez les partenaires sociaux dès lors que certains assimilent ce projet à une sorte de "gadget électoral" et ne le soutiennent pas.

**La CGT-notariat est déterminée à agir pour le faire aboutir  
Mais, dans le contexte actuel, elle a besoin de la force de votre soutien pour y parvenir**

**Merci de lui manifester ce soutien à l'occasion du scrutin sur la représentativité**

**AVEC LA CGT-NOTARIAT, REFUSONS LA FATALITÉ DE LA RÉGRESSION SOCIALE, ET REDONNONS ESPOIR ET CONFIANCE**